

LES DOCUMENTS DU FORUM CATHOLIQUE - JUILLET 2004 - NUMERO 26

[Retour au Forum](#)

"HORS DE L'EGLISE, POINT DE SALUT" ?

Parmi les choses que l'Eglise a toujours enseignées et qu'elle ne pourra jamais cesser d'enseigner, "il y a aussi cette déclaration infaillible où il est dit qu'il n'y a pas de salut hors de l'Eglise". Voici à ce sujet un texte de la S.C. du Saint-Office (Lettre de la SC du Saint-Office, 8 août 1949 – à l'archevêque de Boston. Ed. Desclée-Collection – a priori introuvable sur le web, sauf en guise de citation rattachée à Dominus Iesus).

“(…) Nous sommes obligés à croire, de foi divine et catholique, toutes les vérités contenues dans la Parole de Dieu, Ecriture ou Tradition, et que l'Eglise propose à croire comme divinement révélées, non seulement par un jugement solennel, mais encore par son magistère ordinaire et universel (Conc. du Vatic. Sess. III, c III ; Denz). Or, parmi les choses que l'Eglise a toujours prêchées et ne cessera pas d'enseigner, il y a aussi cette déclaration infaillible où il est dit qu'il n'y a pas de salut hors de l'Eglise. Cependant, ce dogme doit s'entendre dans le sens que lui attribue l'Eglise elle-même. Le Sauveur, en effet, a confié l'explication des choses contenues dans le dépôt de la foi, non pas au jugement privé, mais à l'enseignement de l'autorité ecclésiastique. Or, en premier lieu, l'Eglise enseigne qu'en cette matière il existe un mandat très strict de Jésus-Christ, car il a chargé explicitement ses apôtres d'enseigner à toutes les nations d'observer toutes les choses qu'il avait lui-même ordonnées (Mt XXVIII, 19-20).

Obligations d'entrer dans l'Eglise

Le moindre de ces commandements n'est pas celui qui nous ordonne de nous incorporer par le baptême au Corps mystique du Christ qui est l'Eglise, et de rester unis à lui et avec son Vicaire par qui lui-même gouverne ici-bas son Eglise de façon visible. C'est pourquoi nul ne se sauvera si, sachant que l'Eglise est divinement instituée par le Christ, il refuse malgré cela de se soumettre à elle ou se sépare de l'obédience du pontife romain, vicaire du Christ sur la terre. Non seulement notre Sauveur a-t-il ordonné que tous les peuples entrent dans l'Eglise, il a aussi décrété que c'est là un moyen de salut sans lequel nul ne peut entrer dans le royaume éternel de la gloire.

Le « désir » peut suffire

Dans son infinie miséricorde, Dieu a voulu que, puisqu'il s'agissait des moyens de salut ordonnés à la fin ultime de l'homme non par nécessité intrinsèque, mais seulement par institution divine, leurs effets salutaires puissent également être obtenus dans certaines circonstances, lorsque ces moyens sont seulement objets de « désir » ou de « souhait ». Ce point est clairement établi au Concile de Trente aussi bien à propos du sacrement de baptême qu'à propos de la pénitence (Sess. VI, c.V et XIX. Denz., n. 797 et 807.). Il faut en dire autant, à son plan, de l'Eglise en tant que moyen général de salut. C'est pourquoi, **pour qu'une personne obtienne son salut éternel il n'est pas toujours requis qu'elle soit de fait incorporée à l'Eglise à titre de membre mais il faut lui être uni tout au moins par désir ou souhait.** Cependant, il n'est pas toujours nécessaire que ce souhait soit explicite comme dans le cas des catéchumènes. **Lorsque quelqu'un est dans l'ignorance invincible Dieu accepte un désir implicite ainsi appelé parce qu'il est inclus dans la bonne disposition de l'âme par laquelle l'on désire conformer sa volonté à celle de Dieu.** Ces choses sont clairement exprimées dans la Lettre dogmatique publiée par le souverain pontife Pie XII, le 20 juin 1943, « sur le [Corps mystique de Jésus Christ](#) ». Dans cette Lettre, en effet, le souverain pontife distingue clairement ceux qui sont actuellement incorporés à l'Eglise et ceux qui lui sont unis par le désir seulement. (...) Vers la fin de la même encyclique, invitant à l'unité avec la plus grande affection ceux qui n'appartiennent pas au corps de l'Eglise catholique, il mentionne ceux qui, « par un certain désir et souhait inconscient, se trouvent ordonnés au Corps mystique du Rédempteur ». Il ne les exclut aucunement du salut éternel, mais il affirme par ailleurs qu'ils **se trouvent dans un état « où nul ne peut être sûr de son salut éternel » et même qu' »ils sont privés de tant et de si grands secours et faveurs célestes dont on ne peut jouir que dans l'Eglise catholique ».** **Par ces paroles le Pape condamne aussi bien ceux qui excluent du salut éternel les hommes qui ne sont unis à l'Eglise que par le désir implicite que ceux qui affirment erronément que tous les hommes peuvent se sauver à titre égal dans toutes les religions** (Cf. Pie IX, Singulari quodam, Denz. N.1641 s. ; Pie IX, Quo primum, Denz. N.1677.) »

Cité in CONNAISSANCE ELEMENTAIRE DU RENOUVEAU CHARISMATIQUE (1984) - Action Familiale et Scolaire - p.145 ANNEXE 1 « Hors de l'Eglise, pas de salut »

On relèvera également ces lignes de Jean Paul II dans "Veritatis Splendor" :

"L'Eglise sait que la question morale rejoint en profondeur tout homme, implique tous les hommes, même ceux qui ne connaissent le Christ et son Evangile, ni même Dieu. Elle sait que précisément sur le chemin de la vie morale la voie du salut est ouverte à tous, comme l'a clairement rappelé le Concile Vatican II : "Ceux qui, sans qu'il y ait de leur faute, ignorent l'Evangile du Christ et son Eglise, mais cherchent pourtant Dieu d'un coeur sincère, et s'efforcent, sous l'influence de sa grâce, d'agir de façon à accomplir sa volonté telle que leur conscience la leur révèle et la leur dicte, ceux-là peuvent arriver au salut éternel." Et il ajoute : "A ceux-là mêmes qui, sans faute de leur part, ne sont pas encore parvenus à une connaissance expresse de Dieu, mais travaillent, non sans la grâce divine, à avoir une vie droite, la divine Providence ne refuse pas les secours nécessaires à leur salut. En effet, tout ce qui, chez eux, peut se trouver de bon et de vrai, l'Eglise le considère comme une préparation évangélique et comme un don de Celui qui illumine tout homme pour que, finalement, il ait la vie (Const.dogm. Lumen Gentium n.16)."

Veritatis Splendor - Jean Paul II - 1993

[Retour au Forum](#)